

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6260**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Directeur administratif et financier

Nouvel intitulé : Expert financier et administratif

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut des hautes études comptables et financières (IHECF)	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313p Organisation des services financiers

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Directeur administratif et financier est le conseiller de la Direction générale; il a pour mission essentielle de veiller à la pérennité financière de l'entreprise. Ses principales missions sont les suivantes:

- il contrôle, coordonne et anime l'équipe comptable,
- il assure la gestion et l'optimisation de la trésorerie,
- il supervise le contrôle de gestion (gestion budgétaire, reporting, tableaux de bord)
- il assure la relation avec l'ensemble des interlocuteurs financiers (auditeurs légaux, fiscaliste, administration fiscale, banques ...)
- il garantit les remontées d'informations financières vers le siège

En fonction de la taille de l'entreprise, il peut aussi être amené à exercer les responsabilités suivantes:

- la fiscalité (optimisation, intervention dans des montages contractuels pointus)
- l'organisation du système d'information (conduite et coordination de projets, intervention dans l'amélioration des systèmes internes)
- les ressources humaines (mise en place d'une politique salariale, formation interne, paie, ...)
- les affaires juridiques

Le Directeur administratif et financier peut également intervenir dans les montages de financements spéciaux et les projets de croissance externe; l'ensemble de ses activités nécessite de savoir manager des équipes.

Les capacités attestées : - connaître les enjeux des nouvelles réglementations comptables

- être capable de s'assurer de la pertinence des dispositifs de contrôle interne et au besoin savoir préconiser des ajustements
- connaître les outils d'analyse financière
- être capable de réviser les comptes, d'établir les documents financiers annuels et la liasse fiscale
- savoir exprimer et justifier une opinion à partir d'informations économiques et financières dispersées
- connaître les normes comptables internationales et les méthodes de consolidation des comptes
- être capable de structurer et mettre en forme la remontée des informations financières
- connaître les différentes méthodes de calcul des coûts, leurs avantages comparés et leurs limites
- savoir pratiquer les techniques liées au pilotage des éléments prévisionnels
- être capable de mettre en place des procédures de gestion juridiques, fiscales et sociales adaptées
- connaître la législation fiscale et sociale en vigueur
- être capable d'identifier les activités exposées aux risques de change et de taux et de définir des indicateurs de suivi des risques
- maîtriser les applications informatiques de gestion

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La pratique des activités de direction administrative et financière se retrouve dans tous les secteurs économiques et dans tout type d'entreprise ou d'organisation.

Secteurs d'activités:

Services aux entreprises : 23 %

Industrie : 17 %

Services et assistance : 13 %

Audit-Conseil : 12 %

Services aux personnes : 11 %

Commerce : 11 %

Directeur financier, directeur administratif et financier, responsable financier et trésorier, directeur financier et contrôleur de gestion, directeur général adjoint en charge des finances, directeur comptable et financier, Financial accounting manager

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1301 : Direction de grande entreprise ou d'établissement public

M1205 : Direction administrative et financière

M1204 : Contrôle de gestion

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Les 4 blocs de compétences de la certification sont subdivisés en modules qui font l'objet individuellement d'évaluations pratiques écrites et/ou orales. Les études de cas sont effectuées sur tables et surveillées; elles font l'objet d'une notation formalisée par l'intervenant.

Des évaluations en situation réelle sont effectuées par des professionnels membres de l'Ordre des Experts comptables.

Des évaluations de situations reconstituées sont pratiquées en présence des responsables de formation et de professionnels (soutenance orale de la consultation professionnelle).

La valorisation des épreuves est réalisée de la manière suivante:

- 50 % de contrôle continu
- 25 % de stage
- 25 % pour la rédaction et la soutenance d'une consultation professionnelle.

Validité des composants acquises : 3 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	5 personnes : - le directeur pédagogique - 4 professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	5 personnes : - le directeur pédagogique - 4 professionnels
En contrat de professionnalisation	X	5 personnes : - le directeur pédagogique - 4 professionnels
Par candidature individuelle	X	5 personnes : - le directeur pédagogique - 4 professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	5 personnes : - le directeur pédagogique - 4 professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 novembre 2008 publié au Journal Officiel du 13 novembre 2008 (cf. arrêté du 14 novembre 2008 publié le 21 novembre 2008 modifiant l'arrêté du 3 octobre 2008) portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé Directeur administratif et financier, avec effet au 13 novembre 2008, jusqu'au 13 novembre 2013.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

20 titulaires de la certification par an en moyenne

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Institut des hautes études comptables et financières Rue Pierre de Maupertuis

Campus de Ker Lann

35170 Bruz

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut des hautes études comptables et financières rue Pierre de Maupertuis

Campus de Ker Lann

35171 Bruz cedex

Historique de la certification :

Certification suivante : Expert financier et administratif